

Nouvelles locales du jeudi 28 août 2014

@rib News, 28/08/2014 | Politique - L'Assemblée nationale a adopté ce jeudi le projet de loi portant réforme de la commune. Selon ce projet de loi, les communes de la Mairie de Bujumbura vont passer de 13 à 3 seulement, à savoir Muha (Kanyosha, Musaga et Kinindo), Mukaza (Rohero, Nyakabiga, Bwiza et Buyenzi) et Ntahangwa (Kamenge, Kinama, Gihosha, Buterere, Ngagara et Cibitoke). Les taxes et impôts que la mairie récoltait dans les communes vont désormais être collectés par les communes elles-mêmes et à leur profit, mais, ils verseront 1/10 de leurs recettes dans les caisses de la Mairie de Bujumbura.

Le même texte prévoit que les administrateurs communaux vont être élus aux 2/3 des membres du conseil communal et que les décisions seront prises au même score sans la possibilité au gouverneur de province de les annuler. De même, les chefs de zone devront être mis en place par le gouverneur de province sur proposition de l'administrateur communal qui devra avoir préalablement consulté le conseil communal. De surcroît, l'administrateur communal doit être choisi parmi les conseillers communaux et aucun niveau d'étude n'est requis en sa personne alors que ses conseillers devront avoir le niveau licence. [rtnb/isanganiro/rpa/rtr/bonesha] - L'ADC-Ikibiri trouve que ce projet de loi a été adopté dans la hâte. Selon le porte-parole de cette alliance, il s'agit d'une démarche liée nécessairement aux élections de 2015. Chevineau Murwangezo trouve que le parti au pouvoir veut faire des combinaisons entre les communes où il a très peu de membres avec celles où il en a relativement pour essayer de garder une mainmise sur ces communes tout comme dans la Mairie, le parti au pouvoir n'a pas de membres. Selon lui donc, ce projet de loi est adopté pour des enjeux électoraux. [bonesha] | Santé - Les populations des collines environnant le lac Rweru dans la province de Muyinga continuent de demander que les 4 cadavres flottant sur ce lac soient enterrés avec dignité. Ils trouvent que comme ils continuent d'utiliser l'eau de ce lac, ils en proie à des maladies de tout genre due fait que l'eau qu'ils utilisent est sale suite à ces corps en décomposition continue. Ils remercient pourtant le ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA qui a procédé ce jeudi matin à la désinfection des lieux mais estiment que cela n'est pas suffisant puisque l'élimination de ces corps continue de se dégrader. [bonesha] - Dans cette même loi le gouverneur de la province de Muyinga a affirmé que ces corps vont être enterrés dans les plus brefs délais. C'est le même message de la part du gouvernement de Bujumbura qui a annoncé que ces corps vont être enterrés prochainement. Selon le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, ils ont été au courant de cette situation depuis le début mais qu'ils avaient attendu que les corps soient identifiés. Philippe Nzobonariba ajoute que comme le gouvernement rwandais n'a pas voulu reconnaître l'origine de ces victimes comme étant tous de son pays, le pouvoir de Bujumbura a accepté que ces corps soient enterrés puisque dans un cas ou de l'autre, ils avaient déjà constaté la situation. Il trouve également qu'une enquête internationale n'est pas nécessaire tout comme chaque pays a commencé ses propres enquêtes. [bonesha/rtnb/rtr/isanganiro/rpa] - La police de Cibitoke annonce que depuis la semaine prochaine, des renforts vont être envoyés dans la commune Bukunanyana de la même province afin d'appuyer les éléments de police déjà sur place afin de sécuriser les personnes se trouvant sur une liste de personnes devant être tuées, accusées de sorcellerie. Selon le commissaire de la police dans cette province, il faut que les tueries observées dans cette commune à l'encontre de ceux qui sont soupçonnés de sorcellerie s'arrêtent dans les plus brefs délais. Les organisations de défense des droits de l'homme à Cibitoke approuvent cette mesure mais demandent que les armes qui pullulent au sein de la population civile soient retirées puis tous ceux qui ont été tués ont été par balle. [rpa/bonesha/isanganiro/rtnb] | Santé - La ministre de la santé publique et de la lutte contre le SIDA a répondu aux questions des députés concernant le manque de sang qui s'observait dans ces derniers jours dans les hôpitaux du pays. Le docteur Sabine Ntakarutimana a pourtant estimé qu'il n'y a pas de personne qui est morte suite au manque de sang dans cette période. Mais certains députés ont estimé que la ministre a gravement failli à sa mission et qu'elle devra plutôt démissionner. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha] | Justice - Les membres de la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB) dans la province de Makamba ont manifesté leur mécontentement face à la relaxation par le parquet de cette même province d'une personne qu'ils accusaient de rébellion. Originaire de la commune Kibago de cette même province, il avait été arrêté il y a deux semaines et accusé d'avoir agressé les membres de ladite commission qui étaient en mission d'exécution des décisions dans cette commune. Mais, après interrogatoire, le parquet de Makamba a constaté qu'il n'y avait pas d'infraction susceptible de conduire à la détention préventive. Le substitut du procureur en charge du dossier a relâché la personne en question. Cette décision n'a pas du plu au représentant provincial de la CNTB qui était lui-même venu accuser le concerné. En effet, il trouve que l'intérogatoire de ce mercredi était qu'une mise en scène destinée à relâcher l'accusé. Ainsi, ils suspendre leurs activités dans cette province pour exiger l'arrestation de toutes les personnes ayant entravé l'action de la CNTB et qui ont été relâchées par la justice à Makamba. Malgré cela, les juges du tribunal de grande instance et ceux du parquet de Makamba sont catégoriques : pas question de retenir une personne qui ne remplit pas les conditions de la détention préventive sous le seul prétexte qu'il est présenté par la CNTB. [rtnb/rema]